

Si cette lettre ne s'affiche pas correctement, [cliquez-ici](#)



Newsletter N°3

Mars 2018

Édito

2018 : dynamisme et perspectives



Après une année riche en évènements, nous souhaitons maintenir la dynamique qui nous caractérise.

En nous appuyant sur le socle pérenne de notre structure et de notre organisation, nous avons la volonté de poursuivre notre développement.

Diversification, synergie et expertise seront les vecteurs de nos actions pour les mois à venir.

Dans cette newsletter, découvrez nos dernières actualités et nos futurs projets.

Sébastien Brujas

Directeur Associé

Le dossier du mois : Nouveau
domaine de compétences Cereg
avec le Pôle Paysage



Cereg élargit son champ de compétences à l'architecture du paysage. Avec la création du **Pôle Paysage, implanté à Avignon, et de la marque OPHRYS**, Cereg ajoute une nouvelle corde à son arc.

Après un an d'activité, le Pôle Paysage se positionne déjà sur de nombreuses opérations de maîtrise d'œuvre et d'études pré-opérationnelles en **aménagement urbain, aménagement de sites patrimoniaux culturels et naturels, et aménagement de sites de loisirs**. Le Pôle Paysage tire pleinement parti de l'expérience d'Emmanuelle EUSTACHE, paysagiste concepteur qui en a pris la responsabilité, et des synergies du réseau Cereg dans les domaines de la voirie et des réseaux, de l'eau, de l'environnement et des études réglementaires sur l'ensemble du Sud de la France.

Les compétences proposées par le **Pôle Paysage de Cereg** répondent manifestement à une réelle attente de nos maîtres d'ouvrages en termes de valorisation du cadre de vie et de développement des loisirs de plein air.

CHIFFRES CLÉS

10ème
domaine de
compétence Cereg

1
marque dédiée :
Ophrys, Concepteur
de Paysage by Cereg

3
personnes
spécialisées

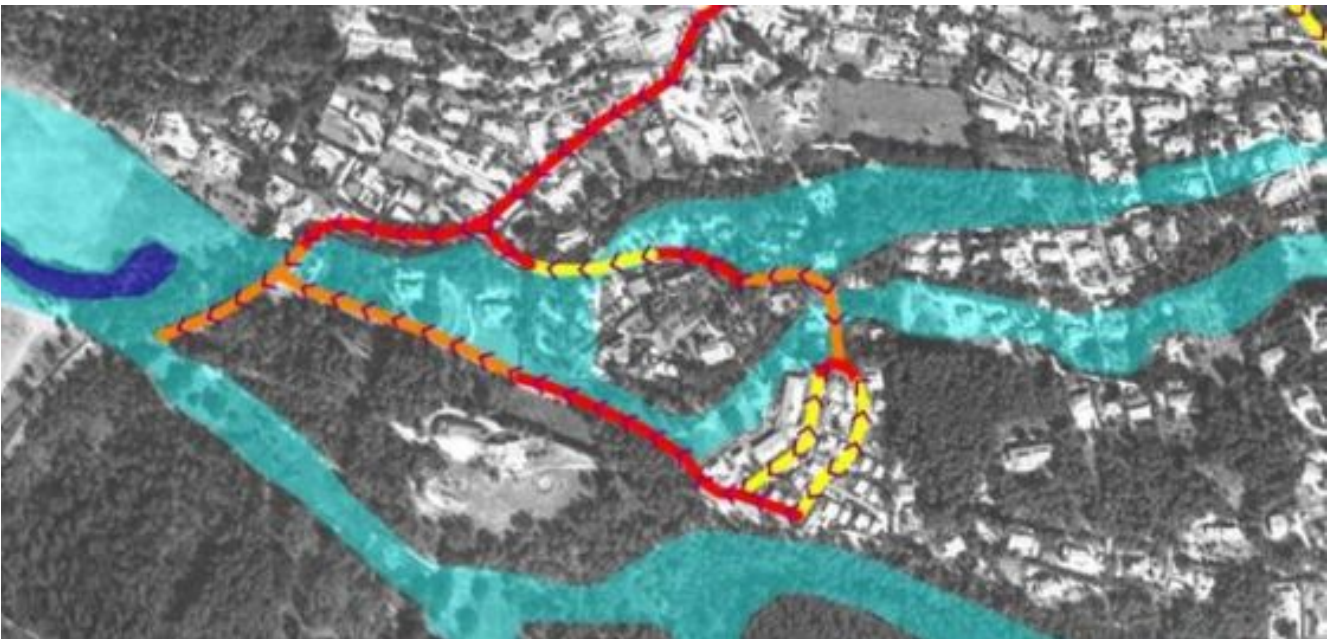
30
projets en cours

Emmanuelle Eustache, responsable du Pôle Paysage de Cereg



Après plus de 10 années de partenariats sur de nombreuses opérations de maîtrise d'œuvre, Cereg m'a proposé de rejoindre son équipe pour la création du nouveau pôle de compétences en aménagement paysager. La complémentarité de nos compétences est un véritable atout, tant pour la qualité de l'expertise sur des missions complexes qu'au quotidien : c'est une chance de profiter de l'expérience et de l'énergie de Cereg !

Zoom sur ...



Hydrogéomorphologie des zones inondables

Dans le cadre des révisions des Plans Locaux d'Urbanisme, Cereg intervient pour **l'identification des zones inondables au préalable des études hydrauliques**.

Utilisée à l'origine pour **le débordement de cours d'eau**, l'approche hydrogéomorphologique montre également son efficacité pour **l'analyse du ruissellement**. L'hydrogéomorphologie est une approche géographique appliquée qui étudie le fonctionnement naturel des cours d'eau, en analysant scientifiquement les formes et la nature des sols.

La méthode s'est enrichie avec la représentation des écoulements sur voirie, en partie grâce à l'exploitation des MNT-LiDAR.

Basée sur l'expertise interne de spécialistes de la discipline, Cereg détient plusieurs dizaines de références sur l'ensemble du territoire français.



Mesures et prélèvements : campagne 2018 pour RSDE, une obligation pour les systèmes d'assainissement de plus de 10 000 Equivalents-Habitants

La note technique du 12 août 2016 est venue préciser les conditions de réalisation d'une nouvelle phase d'action de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans les eaux pour les stations d'épuration.

Le programme d'autosurveillance 2018 des micropolluants RSDE (Recherche de Substances Dangereuses dans les Eaux) impose 6 "bilans 24h entrée - sortie" sur les stations d'épuration de plus de 10 000 Equivalents-Habitants.

La réalisation de ces "bilans 24h" doit se faire en application des normes et du guide de référence AQUAREF. Une centaine de micropolluants (prioritaires et émergents) seront analysés à l'issue des prélèvements. Compte-tenu des très faibles concentrations recherchées, la constitution préalable de blancs de ligne de prélèvement est également indispensable afin de vérifier l'absence de pollution croisée.

Le rapport de synthèse mettra en évidence la présence significative des substances polluantes qui devront faire l'objet d'un diagnostic amont sur les réseaux. Les sources de pollution devront être identifiées, pour à terme être réduites ou supprimées.

Cereg dispose de toutes les certifications et agréments exigés pour la réalisation de ces missions : Accréditation 1-6111 Cofrac 17025 (cf portée d'accréditation sur www.cofrac.fr)

Il s'est dit



Revue de Direction Annuelle : la démarche qualité au cœur de notre stratégie



Intervention de Jacques DE LA ROCQUE lors du Séminaire Eau Polytech Montpellier - Sciences et Technologies de l'Eau



Cereg partenaire de l'association LAKANA TSARA

On en parle



Cereg adhère à l'association Résiliances : cartographie des risques industriels



GERIMU est lancé : GEstion des Risques Inondations en Milieu Urbain Projet d'innovation collaboratif avec le laboratoire Hydrosciences de Montpellier et la société Predict



Obtention de l'agrément « Barrages de classe C et Dignes - études et diagnostics »



Cereg participera au Salon des Maires, des élus locaux et des décideurs publics du Gard qui se déroulera les 15 et 16 mars 2018 au Parc des Expos d'Alès

Retrouvez toutes nos actualités sur
www.cereg.com

Contactez-nous

Voir toutes les newsletters

NOS CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

